

(1)

(N° 199)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 1^{er} JUILLET 1871.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapport fait, au nom de la commission, par M. WOUTERS.

Demande du sieur Ignace-Ferdinand NEUENS.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Vianden (grand-duché de Luxembourg), le 20 septembre 1849.

Il s'est engagé dans l'armée belge le 24 octobre 1865. Il est actuellement sergent-major au régiment des carabiniers ; c'est dans le but d'obtenir une nouvelle promotion qu'il désire acquérir la qualité de Belge.

Il résulte du certificat délivré par l'autorité militaire que sa conduite dans l'armée a toujours été irréprochable.

Le Département de la Guerre appuie la demande en naturalisation du sergent-major Neuens. Les autorités consultées donnent les renseignements les plus favorables, et le pétitionnaire s'engage à acquitter le droit d'enregistrement prescrit par l'art. 1 de la loi du 15 février 1844.

La commission estime qu'il y a lieu de prendre en considération la demande du sieur Neuens.

Le Président-Rapporteur,

C. DELCOUR.
